

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-JEANNE D'ARC

Lundi le 7 novembre 2016, se tenait à 20h00 la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Sainte-Jeanne d'Arc conformément aux dispositions du code municipal de la province de Québec.

Sont présents :

Monsieur le maire : Maurice Chrétien

Mesdames et Messieurs les conseillers suivants: Michelle Clouâtre, Noëlla Ouellet, René Desrosiers, Gilbert Béland, Sylvain Paradis, Michel Paris, formant quorum sous la présidence de M. le maire.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Louise Boivin, est présente.

1- OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 20h00 et les élus sont invités à prendre en considération l'ordre du jour proposé.

2- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par Michel Paris

Appuyé par Noëlla Ouellet

Et résolu à l'unanimité l'acceptation de l'ordre du jour tout en laissant l'item "Varia" ouvert.

3- LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

Proposé par Sylvain Paradis

Appuyé par Gilbert Béland

Et résolu à l'unanimité l'acceptation du procès-verbal du 3 octobre 2016 tel que lu et présenté.

4- DÉPÔT DE LA DÉCLARATION DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL

Le maire et les conseillers aux sièges no 1, no 2, no 5 et no 6 ont déposé leur déclaration annuelle des intérêts pécuniaires des membres du conseil.

5- DÉPÔT DU RAPPORT DES ACTIVITÉS DE SEPTEMBRE 2016 - SERVICE DE L'URBANISME, PERMIS ET INSPECTION

La directrice générale remet à chacun des élus le **rapport déposé par Michel Lagacé, inspecteur en bâtiment**, concernant les activités de septembre 2016 pour le service d'urbanisme, permis et inspection.

6- CORRESPONDANCE

Les élus prennent connaissance de la correspondance.

- DEMANDE DE DON

Proposé par Sylvain Paradis

Appuyé par Gilbert Béland

Et résolu à l'unanimité que la municipalité de Sainte-Jeanne d'Arc accepte de faire **un don de \$25 à l'école polyvalente Le Mistral de Mont-Joli** pour l'activité "Voyage d'immersion en anglais" qui aura lieu en avril 2017.

- **DEMANDE DE DON**

2016-11-350

Proposé par Michel Paris
Appuyé par Noëlla Ouellet
Et résolu à l'unanimité que la municipalité de Sainte-Jeanne d'Arc accepte de faire **un don de \$50 à la Fondation du CSSS de La Mitis** pour leur activité de financement afin d'amasser des fonds pour l'achat de deux (2) fauteuils pour salle de prélèvement (prise de sang).

- **DEMANDE DE DON**

2016-11-351

Proposé par Sylvain Paradis
Appuyé par Gilbert Béland
Et résolu à l'unanimité que la municipalité de Sainte-Jeanne d'Arc accepte de faire **un don de \$50 à la Fondation du Centre hospitalier régional de Rimouski** pour leur campagne de financement concernant des investissements à la clinique de gastroentérologie.

7- **LECTURE DES DÉPENSES ET REVENUS DU MOIS**

La directrice générale fait lecture des revenus et dépenses du mois.

8- **APPROBATION DES COMPTES**

2016-11-352

Proposé par Michel Paris
Appuyé par Sylvain Paradis
Et résolu que le conseil municipal de Sainte-Jeanne d'Arc approuve et autorise le paiement des **comptes du mois** au montant de \$43 993.49 selon la liste remise aux élus par la directrice générale.

9- **AUTORISATION DE PAIEMENT DE FACTURE DE TÉTRA TECH (\$569.13)**

2016-11-353

Proposé par Noëlla Ouellet
Appuyé par Gilbert Béland
Et résolu à l'unanimité que la municipalité de Sainte-Jeanne-d'Arc **autorise le paiement de la facture 15304780 du 16-09-2016 de la firme d'ingénierie Tétra Tech au montant de \$569.13 taxes incluses** pour les honoraires professionnels réalisés du 23 juillet 2016 au 9 septembre 2016 concernant le mandat no 2014-01 relatif à la réalisation d'une étude d'ingénierie préliminaire visant des infrastructures d'eaux usées. Ce montant sera financé par les sommes provenant du retour d'une partie de la taxe d'accise sur l'essence 2014-2018.

10- **AUTORISATION DE PAIEMENT DE FACTURE DE TÉTRA TECH (\$570.51)**

2016-11-354

Proposé par Michel Paris
Appuyé par Noëlla Ouellet
Et résolu à l'unanimité que la municipalité de Sainte-Jeanne-d'Arc **autorise le paiement de la facture 15305091 du 17-10-2016 de la firme d'ingénierie Tétra Tech au montant de \$570.51 taxes incluses** pour les honoraires professionnels réalisés relativement à la programmation révisée du programme TECQ 2014-2018 selon le mandat accordé par la résolution 2015-02-20. Ce montant sera financé par les sommes provenant du retour d'une partie de la taxe d'accise sur l'essence 2014-2018.

11- **ÉTATS FINANCIERS COMPARATIFS AU 30 SEPTEMBRE 2016**

La directrice générale, Louise Boivin, remet une copie des **états financiers comparatifs** pour la période se terminant le 30 septembre 2016 à chacun des élus.

12- RAPPORT FINANCIER DU MAIRE

Selon l'article 955 du Code municipal, le maire dépose le rapport financier du maire.

13- MODIFICATION DU BUDGET INITIAL 2016

2016-11-355

Proposé par Gilbert Béland
Appuyé par Sylvain Paradis
Et résolu à l'unanimité que la municipalité de Sainte-Jeanne d'Arc effectue une **modification au budget initial 2016** concernant les dépenses pour l'année 2016 comme décrit ci-dessous, suite à des dépenses plus élevées ou imprévues :

02-110-00 Conseil municipal

02-110-00-310 Frais de déplacement +150	02-110-00-494 Cotisation. assoc. -100
	02-110-00-412 Serv. juridiques -50

02-320-00 Voirie municipale

02-320-00-525 Entr. et rép. véhicules voirie +4800	02-320-00-526 Achat réservoir -2800
	02-320-00-631 Carburant -2000

02-320-00-624 Piquets +12	02-320-00-635 Produits chimiques -12
---------------------------	--------------------------------------

02-320-00-649 Signalisation +25	02-320-00-635 Produits chimiques -25
---------------------------------	--------------------------------------

02-701-30 Patinoire

02-701-30-641 Articles de quinc. +100	
---------------------------------------	--

02-701-50 Parc et terrain de jeux

02-701-50-523 Activ. terr. jeux -100	
--------------------------------------	--

02-701-50 Parc et terrain de jeux

02-701-50-521 Entretien et rép. +130	
--------------------------------------	--

02-701-50-699 Articles de sport -130	
--------------------------------------	--

02-701-50-641 Art. de quinc. +110	
-----------------------------------	--

02-701-50-513 Form. animateur -110	
------------------------------------	--

14- AFFECTATION DES SURPLUS ACCUMULÉS NON AFFECTÉS

2016-11-356

Proposé par Michel Paris
Appuyé par Sylvain Paradis
Et résolu à l'unanimité que la municipalité de Sainte-Jeanne d'Arc **affecte un montant de \$1053.77 des surplus accumulés non affectés** au paiement de la polisseuse de marque Venom, cette dépense n'ayant pas été prévue au budget.

15- AVIS DE MOTION AVEC DISPENSE DE LECTURE DANS LE BUT D'ADOPTER UN RÈGLEMENT CONCERNANT LES ANIMAUX SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-JEANNE-D'ARC

AVIS DE MOTION

AVIS DE MOTION avec dispense de lecture est donné par le conseiller Sylvain Paradis dans le but d'adopter un règlement concernant les animaux sur le territoire de la municipalité de Sainte-Jeanne-d'Arc.

16- RÉSOLUTION POUR ACCEPTATION DE LA SOUMISSION POUR PRODUITS PÉTROLIERS

2016-11-357

Considérant que la municipalité de Sainte-Jeanne d'Arc a procédé à un appel d'offres par invitation écrite le 7 octobre dernier auprès de deux soumissionnaires concernant l'approvisionnement des produits pétroliers pour l'année 2017, soit diesel et huile à chauffage;

Considérant qu'une seule soumission a été reçue par la municipalité;

Considérant le résultat des soumissions suivant :

<i>FOURNITURES</i>	<i>PRIX Pétroles BSL</i>		<i>FOURNITURES</i>	<i>PRIX Pétroles BSL</i>	
<u>DIESEL CLAIR</u> Prix /litre Prix rack du 27 octobre 2016	0.6590		<u>HUILE À CHAUFFAGE</u> Prix / litre Prix rack du 27 octobre 2016	0.6540	
Taxes d'accise	.0400		Taxes d'accise	0	
Taxes routières	0.1638		Taxes routières	0	
Marge de profit	0.0310		Marge de profit	0.0310	
PRIX TOTAL AU LITRE POUR DIESEL Avant TPS et TVQ	0.8938		PRIX TOTAL AU LITRE POUR HUILE À CHAUFFAGE Avant TPS et TVQ	0.6850	

Il est proposé par Noëlla Ouellet

Appuyé par Sylvain Paradis

Et résolu à l'unanimité que la municipalité de Sainte-Jeanne d'Arc accepte la soumission de Pétroles BSL s.e.c. concernant **l'approvisionnement des produits pétroliers** pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017, soit le diesel clair et l'huile à chauffage.

17- RÉMUNÉRATION DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE POUR 2017

2016-11-358

Proposé par Gilbert Béland

Appuyé de Michel Paris

Et résolu à la majorité que la municipalité de Sainte-Jeanne d'Arc autorise une **augmentation de 2% pour la rémunération** de Louise Boivin, **directrice générale / secrétaire-trésorière**, pour l'année 2017, le tout en conformité avec le contrat de travail de Mme Boivin et selon le tableau remis aux élus.

18- CONCIERGERIE POUR L'ANNÉE 2017

2016-11-359

Proposé par Michelle Clouâtre

Appuyé par Sylvain Paradis

Et résolu à l'unanimité que la municipalité de Sainte-Jeanne d'Arc autorise une augmentation de 2% pour la **rémunération de la conciergerie du bureau municipal**, soit de \$76.50 par 2 semaines à \$78.03 par 2 semaines et ce, pour l'année 2017.

19- ENGAGEMENT DE ROBIN BÉRUBÉ EN TANT QU'OPÉRATEUR DE MACHINERIE POUR L'HIVER 2016-2017

2016-11-360

Proposé par Sylvain Paradis

Appuyé par Gilbert Béland

Et résolu à l'unanimité que la municipalité de Sainte-Jeanne d'Arc engage **M. Robin Bérubé comme opérateur de machinerie d'hiver** pour la saison hivernale 2016-2017 selon les termes du contrat intervenu entre la municipalité de Sainte-Jeanne d'Arc et M. Bérubé. La date de début de travail à ce poste est fixée au 27 novembre 2016 pour une période se terminant le 1er avril 2017.

20- FORMATION SUR LE COMPORTEMENT ÉTHIQUE POUR UN NOUVEL ÉLU

Cet item de l'ordre du jour est annulé.

21- OFFRE DE FORMATION POUR LES ÉLUS: GESTION FINANCIÈRE MUNICIPALE

2016-11-361

Proposé par Michel Paris
Appuyé par Sylvain Paradis
Et résolu à l'unanimité que la municipalité de Sainte-Jeanne-d'Arc autorise la conseillère Noëlla Ouellet à assister à la **formation sur la gestion financière municipale** offerte par la FQM qui aura lieu le 19 novembre prochain à la MRC de La Mitis et ce, au coût de \$200 par personne.

22- FORMATION POUR LES OPÉRATEURS EN DÉNEIGEMENT

2016-11-362

Proposé par Gilbert Béland
Appuyé par Sylvain Paradis
Et résolu à l'unanimité que la municipalité de Sainte-Jeanne-d'Arc autorise l'inscription des opérateurs en déneigement, Francis Girard, Robin Bérubé et Jocelyn Fournier, à une **formation sur le déneigement offerte par l'APSAM le 15 novembre 2016**, au coût de \$145 par participant. Cette formation aura lieu à la MRC de La Mitis.

23- ACHAT DU LOGICIEL DE TÉLÉTRANSMISSION DE TAXATION, ACTIVATION ET FORMATION

2016-11-363

Proposé par Michelle Clouâtre
Appuyé par Noëlla Ouellet
Et résolu à l'unanimité que la municipalité de Sainte-Jeanne-d'Arc autorise **l'achat d'un logiciel de télétransmission de taxation** au coût de \$520 ainsi que l'activation et formation téléphonique au coût de \$360, le tout pour un montant total de **\$880 taxes en sus**.

24- ADHÉSION AU SERVICE DE PERCEPTION DE COMPTES D'ACCÈS D

2016-11-364

Proposé par Noëlla Ouellet
Appuyé par Michelle Clouâtre
Et résolu à l'unanimité que la municipalité de Sainte-Jeanne-d'Arc désire adhérer au **service de perception de comptes d'Accès D Affaires** pour un montant de \$200 et autorise la directrice générale, Louise Boivin, à signer pour et au nom de la municipalité la dite entente. Des frais d'utilisation mensuels seront chargés selon le nombre de transactions par mois. Ce service permettra aux contribuables d'effectuer leur paiement de taxes par Internet et par téléphone.

25- VARIA

Aucun item au varia.

26- PÉRIODE DE QUESTIONS

La période de questions débute à 21h05 et se termine à 21h19.

27- LEVÉE DE LA SÉANCE DU CONSEIL

Il est proposé par Noëlla Ouellet la fermeture de l'assemblée à 21h20.

Maurice Chrétien, maire

Louise Boivin, Directrice générale et secr.-trésorière